

## **CONVOCAATION**

Chers Clubs, Chères Présidentes, Chers Présidents,

Vous êtes convoqués pour l'Assemblée Générale 2017 de la branche technique Natation de la RSR le

**Samedi 11 Novembre 2017**

**Au bâtiment de l'Etoile, Rue du Four 21 à Yverdon**

**08h00 - 08h15 : Arrivée des clubs, distributions des cartons de vote**

**08h15 - 10h00 : AG Technique Natation 2017**

Les clubs sont rendus attentifs aux dispositions prévues par les articles 14 et 21 des statuts. Les membres A et B et les membres individuels sont notamment tenus :

\*\* De s'acquitter dans le délai fixé par le Comité des cotisations et autres prestations financières dont les montants sont fixés par l'assemblée générale ou par le Comité

\*\* De prendre part aux assemblées générales des délégués de la RSR sous peine d'amende en cas d'absence non excusée.

Les délégués justifient leur mandat par la présentation d'une procuracion écrite de leur club.

### **Ordre du Jour**

1. Ouverture de l'Assemblée.
2. Contrôle des présences.
3. Nomination des scrutateurs.
4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de la branche technique Natation du 10/11/16.
5. Approbation du Rapport Sportif de la saison 2016-2017.
6. Approbation du Compte de Résultats de la saison 2016-2017.
7. Approbation des Activités de cadres RSR pour la saison 2017-2018.
8. Approbation des compétitions RSR pour la saison 2017-2018.
9. Approbation du Budget pour la saison 2017-2018.
10. Propositions de modifications des Règlements de la RSR (cf. Pièces jointes)
11. Divers.

Pour la Région Suisse Romande,  
Le Directeur Technique Régional de Natation:

Alexis Manaigo  


Région Suisse Romande de Natation

---

Correspondance à adresser à Alexis MANAIGO : Case Postale 276, 2301 La Chaux-de-Fonds  
Email : directeurtechniquenatation@association-rsr.ch / Tel: +41 (0)78 674 95 57